



**HAL**  
open science

# Les rapports du citoyen à la politique, depuis 1946 à nos jours

Pierre Bréchon

► **To cite this version:**

| Pierre Bréchon. Les rapports du citoyen à la politique, depuis 1946 à nos jours. 2017. halshs-01495018

**HAL Id: halshs-01495018**

**<https://shs.hal.science/halshs-01495018v1>**

Submitted on 24 Mar 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Les rapports du citoyen à la politique, depuis 1946 à nos jours**

**Pierre Bréchon -- 15 mars 2017**

En 70 ans de vie politique, que de changements!

1946, la Libération, une immense volonté de tourner la page des années de guerre, de l'horreur du combat contre un pays voisin, mais aussi contre un pouvoir totalitaire. Une immense volonté de renouveau et de reconstruction économique mais aussi sociale et politique. De grands idéaux s'étaient exprimés pendant la guerre pour rêver la suite, avec le programme du Conseil national de la Résistance : nationalisation des grandes entreprises, planification de l'économie, généralisation de la Sécurité sociale, création des comités d'entreprise, suffrage universel étendu aux femmes, une assemblée constituante pour établir une nouvelle constitution, 3 grands partis (PCF, SFIO et RRP) qui représentent les idées de la Résistance à côté des gaullistes. Entente difficile. Il faut 2 constituantes successives pour aboutir aux institutions de la IV<sup>ème</sup> République, qui sont en fait mal-nées : un tiers pour, un tiers contre et un tiers d'abstention. Le général de Gaulle avait appelé à voter non, cette République donnant tous les pouvoirs à l'Assemblée et très peu au Président du Conseil, encore moins au Président de la République, assez honorifiques (inauguration des chrysanthèmes). Ce sera une République sous le contrôle des partis, ce qu'il exérait. Il est très facile de remercier un gouvernement. Les groupes parlementaires ont la liberté de faire et de défaire les ministères, sans réelle discipline interne à chaque parti.

Mode de scrutin proportionnel sur base départementale. Moins inégalitaire que le scrutin proportionnel de circonscription mais ne favorise pas la stabilité gouvernementale. On va chercher à y remédier avec la loi sur les apparentements en 1951 (les partis qui déclarent leur apparentement et qui ensemble sont majoritaires dans un département remportent tous les sièges). Il y avait 2 partis forts aux extrêmes : PCF et gaullistes, et une flopée de partis petits ou moyens entre (socialistes, MRP, radicaux, modérés/indépendants). Pour avoir une chambre gouvernable, on cherche à contenir les extrêmes et à favoriser les possibilités d'avoir une

majorité allant de la gauche à la droite modérée. Ces forces modérées sont heureuses d'avoir davantage d'élus mais sont incapables de former une coalition stable pour gouverner ensemble toute une législature.

Les institutions déçoivent très vite car il y a beaucoup d'instabilité gouvernementale. De 46 à 58, les ministères n'ont en moyenne duré qu'entre 6 et 7 mois, avec entre deux ministères souvent un bon mois de tractations. La fin de la IVème république va être précipitée par la guerre d'Algérie qui nécessite un pouvoir politique fort, capable en permanence de prendre des décisions. Or, il y a de longues périodes sans gouvernement. L'armée, qui se sent abandonnée par les politiques, se comporte de plus en plus en détentrice du pouvoir civil. Le coup de force militaire menace. De Gaulle apparaît comme le seul recours capable de faire rentrer les militaires dans les casernes en leur promettant (plus ou moins) de sauver l'Algérie française et de doter la France d'institutions qui instaurent un pouvoir politique fort. Une sorte de compromis entre le général et les parlementaires est trouvé. Il est investi avec les pleins pouvoirs mais encadré par des ministres d'Etats (Guy Mollet, Pierre Pflimlin, Louis Jacquinot) qui représentent les grands partis modérés de la IVème République. Il n'accepte qu'en changeant les institutions. Le pouvoir du président en sort renforcé, il est un arbitre (actif !) élu par un corps électoral d'élus (80 000 environ) mais on demeure dans un régime parlementaire où le Premier ministre est responsable devant le parlement (« le gouvernement conduit et détermine la politique de la nation »). Donc deux sources du pouvoir exécutif (2 élections) mais interdépendantes. Régime parfois dit semi-présidentiel. Très nouveau : les mesures de parlementarisme rationalisé (le gvnmt a la maîtrise del'ordre du jour, le parlement ne siège que 6 mois par an, seulement 6 commissions permanentes, limitation du champ de la loi, vote bloqué sur un texte, article 49.3 qui est un pression supplémentaire : votez pour mon texte où votez une motion de censure (à la majorité absolue) qui devra être capable de constituer une nouvelle majorité.

Création d'un conseil constitutionnel qui encadre aussi le parlement : les lois pourront être déclarées inconstitutionnelles.

Nouvelle constitution massivement adoptée par référendum (15 % d'abstention, 79 % de oui). Nouveau mode de scrutin : majoritaire à 2 tours. Grosse prime pour les gaullistes (20 % des voix pour les gaullistes, 42 % des sièges) grâce aussi à un découpage électoral fait dans l'urgence mais très favorable aux partis qui approuvent les nouvelles institutions (toutes sauf le PCF qui est laminé : 18.9 % des voix, 10 sièges).

Elu président avec 79 % des voix (dont celles des socialistes) contre seulement un communiste et un petit candidat (vérifier).

Institutions de la Vème République profondément remodelées en 1962 : élection du président au suffrage universel direct. De Gaulle le propose pour donner une légitimité forte à son successeur qui n'aura pas sa dimension historique. Victime d'un attentat dont il réchappe miraculeusement, il hâte les choses.

- projet de référendum en septembre (2 tours de scrutin, n ne garde que les 2 premiers pour le second tour), directement soumis à référendum, ce qui n'est pas constitutionnel. L'Assemblée aurait dû voter avant le projet (art. 89), elle ne l'aurait pas fait, il ne soumet donc pas son texte. Révolte des partis qui ne veulent pas, l'affaire algérienne réglée, d'un président fort, risquant d'entraîner une dérive autoritaire.

- motion de censure votée début octobre,

- dissolution immédiate de l'assemblée,

- référendum d'adoption de la réforme constitutionnelle le 28 octobre, largement gagné contre les partis politiques.

- élections législatives fin novembre qui confirment : 35 % des voix, 55 % des sièges.

Cette élection va devenir l'élection phare du système politique, la plus mobilisatrice parce que la plus décisive pour les orientations politiques du pays. Les élections législatives sont relativisées (elles vont passer progressivement d'environ 20 à 40 % d'abstention, alors que l'élection présidentielle continue de tourner autour d'une abstention à 20 %).

Cette élection inaugure un mouvement progressif de bipolarisation de la vie politique. A partir de 1966, règle des 10 % d'inscrits pour se maintenir au second tour, passé à 12.5 % en 1976. Donc beaucoup de seconds tours législatifs sont entre seulement 2 candidats, ce qui pousse à des alliances électorales. A la fin des années 1970 (législatives de 78) plus de forces politiques significatives entre gauche et droite. : 4 grands partis qui sont dans deux alliances, PC et PS d'un côté, UDF et RPR de l'autre.

Bipolarisation qui ne dure pas. On semble évoluer alors vers un « bipartisme imparfait ». Décrépitude du PCF à partir des années 1980, affaiblissement et même éclatement partiel de l'UDF à la fin des années 1990. Il y a des nouveaux partis qui émergent : FN et écologistes

mais au début des années 2000, seules deux grands partis de gouvernement, l'UMP (devenu LR en 2014 ?) et le PS semblent devoir alterner au pouvoir.

Il y a néanmoins des fragilités de ces grands partis, des forces poussent à leur éclatement ; il y a des clivages qui se sont renforcés au sein de la droite de gouvernement, et encore plus au sein de la gauche (gauche radicale qui s'est séparée des socialistes en 2019) et PS qui a semblé se rapprocher de plus en plus de l'éclatement depuis 2012.

Les institutions françaises, avec un pouvoir exécutif fort derrière le président de la République, Mais des périodes de cohabitation entre gauche et droite, ce qui n'était pas un scénario prévu au départ. Cohabitation ne veut pas dire gestion commune, négociée, ce n'est une coalition de gouvernement au-delà du clivage gauche-droite. C'est une situation où le président ne dispose pas d'une majorité à la chambre et doit donc investir pour gouverner quelqu'un du camp opposé.

Première cohabitation de 1986 à 1988. Jacques Chirac, leader du principal parti qui sort des urnes législatives de 1986, est choisi comme Premier ministre. Deux années d'opposition assez forte : le président préside les conseils des ministres mais c'est Jacques Chirac qui détient les principaux pouvoirs. Président aux premières loges pour observer son adversaire et pouvoir le critiquer. Mitterrand se refait une santé dans cette période de cohabitation et il est facilement réélu en 1988, alors qu'il était discrédité en 1986.

Deuxième cohabitation de 1993 à 1995 (Mitterrand-Balladur) et troisième pendant 5 ans de 1997 à 2002 (Chirac-Jospin).

Les Français qui aimaient bien ce système, donnant l'impression d'un partage équilibré des pouvoirs, se lassent et sentent davantage les inconvénients pour l'unité des positions françaises en politique étrangère. Du coup, recherche d'un système permettant d'éviter les cohabitions. Un bricolage : réduction du mandat présidentiel à 5 ans, modification du calendrier pour que l'élection présidentielle arrive en premier.

Une évolution moins visible : la multiplication des scènes politiques. Il y a de plus en plus de campagnes électorales. Avant législatives, départementales, municipales. On a introduit non seulement une élection régionale (1986) mais aussi une élection des parlementaires européens (1979) avec le développement de l'Union européenne. Les niveaux de gouvernement sont de

plus en plus nombreux, le pouvoir national étant limité à la fois par le bas (renforcement de la décentralisation) et par le haut (construction européenne). Ca va continuer : institutionnalisation progressive de conseils de quartiers dans les villes (obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants depuis 2002, mais pas de préconisation sur leur composition. En général composée de personnes nommées, parfois tirées au sort. Intercommunalités dont on a prévu l'élection au suffrage universel direct en 2020 (mais probablement pas mis en œuvre car mode de scrutin pas décidé), qui concernent toutes les communes, qui doivent en principe avoir au moins 15 000 habitants, qui ont de plus en plus de pouvoirs

Des citoyens de plus en plus pessimistes. Est-ce parce que la France va plus mal ? Je n'en suis pas persuadé. L'optimisme sur la société dominait chez les individus pendant les 30 glorieuses, alors qu'on était beaucoup moins riche qu'aujourd'hui. On est pratiquement le pays le plus pessimiste d'Europe alors qu'on est loin d'être le plus pauvre.

D'autre part, il y a un paradoxe : « Je vais bien mais la société va mal ». Explication. Ce qui rend pessimiste, c'est le sentiment de ne pas maîtriser le devenir collectif dans un monde de plus en plus globalisé, mondialisé. Pessimisme peut-être aussi renforcé par les médias qui montrent davantage ce qui ne marche pas que les initiatives positives.

De plus en plus pessimistes sur l'avenir de la société, donc aussi moins d'espérance dans la politique et ses possibilités d'améliorer la situation des gens.

Des citoyens un peu plus politisés qu'autrefois (lié au niveau éducatif). Veulent être informés et pouvoir s'exprimer (très révélateur dans les débats sur les primaires citoyennes).

Aussi de plus en plus critiques, les partis et les hommes politiques ont une très mauvaise image (différence entre maires et députés). Renforcement de l'image négative des élus, moins de conformisme à l'égard des élites. Difficile de mettre en œuvre grands projets, ils sont tous contestés, souvent devant les tribunaux. Donc l'élu a beaucoup moins un chèque en blanc.

La mauvaise image des partis conduit à revoir leur fonctionnement. C'est ce qui explique la création des primaires présidentielles pour sélectionner les candidats (primaires auprès des

adhérents d'abord, puis auprès des sympathisants ensuite). La sélection des candidats par les dirigeants qui s'auto-désignent n'est plus jugée très légitime

On va moins voter parce que justement on est plus critique et plus capable de raisonner. On veut savoir pour qui on vote. On préfère s'abstenir que voter pour un inconnu. Montée de l'abstentionnisme intermittent, stabilité de l'abstentionnisme constant.

Par contre on s'exprime plutôt un peu plus par des actions différentes du vote : beaucoup de signature de pétitions, de participation à des manifestations (France et Danemark les plus manifestants en Europe). Toutes les catégories sociales manifestent, d'autant plus qu'elles appartiennent à des catégories favorisées.

Une médiatisation accrue de la politique sur les multiples canaux de la télévision et des réseaux interactifs. En 1946, radio et presse écrite. La TV apparaît lentement. Elle est découverte progressivement à l'occasion des grands événements (couronnement de la Reine d'Angleterre en 1953, jeux olympiques d'Helsinki en 1956...). En 1965, environ un foyer sur deux est équipé et suit la campagne officielle présidentielle à la TV. Cinq ans plus tard, l'équipement des ménages est presque complet.

La campagne officielle de 1965 est très égalitaire. Mais ce n'est pas le cas de la télévision de l'époque en dehors de cette période. Le pouvoir politique contrôle alors assez étroitement ce qui est diffusé, la télévision étant la voix de la France et aussi un peu la voix du gouvernement. Il faut attendre l'alternance de la gauche au pouvoir en 1981 pour assister à une diversification du paysage audio-visuel français avec une multiplicité de chaînes, plusieurs publiques, plusieurs privées. Cette concurrence a des vertus pour l'exactitude des informations diffusées.

Depuis création des chaînes d'informations en continu. Faible audience car destiné à un public qui a le temps, passionné d'informations. Il est difficile d'intéresser en permanence autour des questions d'actualité économique, sociale et politique.

Emergence d'internet et des réseaux sociaux. Tous les acteurs politiques ont développé leurs sites, ce qui ne veut pas dire que ceux-ci soient très utilisés. La TV reste le média principal

pour l'information politique. L'interactivité que rend possible internet et les réseaux sociaux ne transforme pas complètement la vie démocratique, comme on l'a parfois cru et affirmé.

Un retour sur le passé de la vie politique française qui est incomplet. Mais qui j'espère permet de se poser des questions sur le présent et même d'envisager l'avenir.